



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Renforcement des liens entre clubs sportifs et les structures médicosociales

Question écrite n° 18680

Texte de la question

Mme Florence Provendier appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, sur la nécessité de renforcer les liens entre les clubs sportifs et les structures d'accueil de personnes handicapées afin de favoriser la pratique sportive. Depuis quelques années, le handisport se développe considérablement grâce à une dynamique volontariste des clubs sportifs, renforcée à l'approche des jeux Paralympique de Paris 2024. Ces clubs sont confrontés à de nombreux obstacles logistiques et financiers pour faciliter l'accès aux infrastructures ou encore acquérir les équipements adaptés aux différents publics. Pourtant, ce ne sont pas les obstacles financiers et logistiques qui sont les plus durs à surmonter. Faire connaître le handisport et intéresser les publics concernés s'avère souvent plus complexe. En effet, les clubs disposent de peu de moyens pour aller à la rencontre des futurs talents de le handisport. Les structures médicosociales vivent souvent en vase clos considérant le sport comme une dépense superflue, alors qu'elles disposent d'un véritable vivier de talents. Le sport s'avère être une activité extrêmement bénéfique pour les personnes en situation de handicap tant d'un point de vue physique que moral. C'est grâce à la volonté de bénévoles engagés en faveur du sport pour tous que des liens commencent à se créer entre les clubs et les structures accueillant des personnes en situation de handicap. Ces liens sont trop peu nombreux, et l'éloignement culturel entre le monde médico-social et le monde sportif ne facilitent pas leurs développements. Face à ce constat, elle souhaiterait savoir quelles mesures son ministère entend prendre pour favoriser les liens entre les structures accueillant des personnes en situation de handicap et les clubs sportifs.

Données clés

Auteur : [Mme Florence Provendier](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18680

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : [Personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 avril 2019](#), page 3176

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)